



**Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Services des Procédures Environnementales**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet d'aménagement du Site les Cinq Chemins
Commune de LE HAILLAN**

Une enquête publique est prescrite du mardi 22 mai 2018 au mercredi 20 juin 2018 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le dossier d'autorisation unique du projet d'aménagement du site Cinq Chemins situé sur la commune de LE HAILLAN et au sein de l'opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Aéroparc.

Ce projet est soumis à une procédure d'autorisation unique prévue par le décret n°2014-751 du 1^{er} juillet 2014, qui tient lieu d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées (article L411-2 du code de l'environnement).

La personne responsable du projet est : BORDEAUX METROPOLE Direction du développement économique, esplanade Charles de Gaulle -33076 Bordeaux Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Mme. Blandine Machelon-Dejean tél : 05.56.99.87.64.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public à la mairie de Le Haillan 137 avenue Pasteur, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Le Haillan.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur M. Pierre THIERCEAULT Officier de l'armée de terre retraité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- mardi 22 mai 2018 de 14h00 à 17h00
- lundi 28 mai 2018 de 09h00 à 12h00
- vendredi 08 juin 2018 de 14h00 à 17h00
- jeudi 14 juin 2018 de 14h00 à 17h00
- mercredi 20 juin 2018 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Le Haillan et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet de la Préfecture: www.gironde.gouv.fr.

Le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation unique.